

CNIS - Groupe de travail

« Statistiques et nouvelles tendances de localisation des populations et des activités sur le territoire »

Remarques sur le projet de rapport pour la réunion conclusive du 8 septembre

(les remarques de forme, ou qui ne posaient pas question, ont été prises en compte par les rapporteurs)

| Paragraphe concerné | Remarques / propositions | Origine | Conclusion ? |
|---|--|---------------------------|--------------|
| 1. Introduction 1.1. <i>Origine du groupe de travail et enjeux</i> | Il serait utile de rajouter un paragraphe sur le développement du renouvellement urbain en ville et en périphérie qui favorise l'accroissement de la densité. A ce titre, les recherches et expériences sur les formes urbaines sont de nature à moins consommer de foncier à l'avenir. | I. Maquin AUDAB | |
| 2. Enjeux et besoins des utilisateurs selon différentes problématiques 2.1 - <i>Politiques territoriales des collectivités et acteurs locaux</i> | Confirmation de l'intérêt, malgré tout, de conserver une échelle stable à l'IRIS pour les comparaisons dans le temps | I. Maquin AUDAB | |
| 2. Enjeux et besoins des utilisateurs selon différentes problématiques 2.3 <i>Politiques territoriales de l'Etat DD- Grenelle</i> | Ajouter une référence à l'article 7 de la Loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (Grenelle I) dispose que le droit de l'urbanisme devra prendre en compte l'objectif suivant : « Lutter contre la régression des surfaces agricoles et naturelles, les collectivités territoriales fixant des objectifs chiffrés en la matière après que <u>des indicateurs de consommation d'espace auront été définis</u> ». Cette disposition est complétée par les articles 9 et 10 du Projet de loi portant engagement national pour l'environnement (Grenelle II) qui précisent que <u>les rapports de présentation des SCOT et PLU devront présenter une analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et justifier les objectifs de limitation ou de modération de cette consommation.</u> | M. Gadais CERTU | |
| 3.1 Echelle 1 3.1.1 <i>Cartographie « prête à l'emploi »</i> | Ajouter IRIS | I. Maquin AUDAB | |
| 3.1 Echelle 1 3.1.5 - <i>Un fichier donnant pour chaque équipement ...</i> | Il est proposé d'ajouter « dont touristique » : a-t-on une définition d'équipement « touristique », faut-il préconiser de se pencher sur cette question ? | F. Lonchambon ACFCI | |
| 3.2 Echelle 2 3.2.1 <i>Stats sur immobilier et foncier</i> | Préciser qu'il s'agit aussi des terrains agricoles Signaler les efforts de la SAFER (source DIA) pour produire de l'information sur les marchés fonciers agricoles et urbains, avec notamment un indicateur de « pression foncière » de l'urbain sur l'agricole, qui est efficace pour les études sur de grands territoires. Indicateur produit au niveau national, avec très peu de décalage entre l'année de l'observation et la production de l'indicateur | I. Maquin AUDAB | |
| 3.2 Echelle 2 3.2.4 - <i>Accroître la résolution des sources sur l'occupation du sol</i> | Ce & ne me semble pas tout à fait reprendre ce qui apparaît dans la contribution que je vous ai envoyée fin août : CLC permet de voir des choses au niveau infra régional, mais certes pas communal et apparaît plus performant que Teruti Lucas de ce point de vue. Par ailleurs, on pourrait rajouter quelque chose sur les perspectives offertes par la haute résolution (cf contribution) | M. David SOES | |

| Paragraphe concerné | Remarques / propositions | Origine | Conclusion ? |
|--|---|---------------------------|--------------------|
| 5.2 Etat des lieux sur l'accessibilité aux données sur des zones infracommunales | Je ne suis toujours pas d'accord sur l'analyse de l'intérêt que pourrait revêtir la source cadastre si elle est livrée par section. Cela n'a aucun sens même en centre urbain | I. Maquin AUDAB | |
| 5.1.1 Etat des lieux sur les sources « occupation du sol » | <p>Ajouter Sitadel. Conclusion ?</p> <p>Ces bases de données sont plus ou moins précises, parfois disponibles à des dates différentes sur l'ensemble du territoire national, voire conservées dans leur dernière version seulement. Dans l'état actuel de mise à disposition de ces données, il n'est donc pas possible de construire des indicateurs permettant d'assurer un suivi de la consommation d'espaces par l'urbanisation sur l'ensemble du territoire national et à l'échelle de la commune, conformément aux recommandations du Grenelle de l'environnement.</p> <p>Un groupe de travail doit être mis en place pour mettre au point un processus de production d'une base de données nationale facile à utiliser. <i>Doit-on en tenir compte dans nos préconisations ?</i></p> <p>Ces outils (<i>issus de ce groupe de travail ?</i>) permettront d'accompagner les collectivités dans leur engagement en faveur d'une gestion intégrée et économe de l'espace, en réponse aux orientations du Grenelle de l'environnement.</p> | M. Gadais CERTU | |
| 6.1Préconisation sur le marché de l'immobilier | Se mettre d'accord sur le titre définitif : Marchés immobilier et foncier, vente et location, habitat et activités économiques | M. David SOES | |
| 6.4 Préconisation sur L'actualisation des zonages d'études | <p><u>Première remarque</u> Pour l'harmonisation du rapport, il est nous semble t'il important d'utiliser le même vocabulaire. En l'occurrence ici parler de « révision » comme c'est le cas dans le point 4 et non d'actualisation ce qui ne revêt pas exactement la même signification.</p> <p><u>Deuxième remarque :</u> Les préconisations ne reprennent pas l'ensemble des éléments mentionnés dans la partie 4.1 et 5.3. Exemple 1 - les zones d'emploi : « <i>certains utilisateurs souhaiteraient que cette partition s'articule avec les aires urbaines et tiennent compte des polarisations emboîtées</i> ». Exemple 2 – les bassins de vie : « <i>ils s'adosseraient aux contours des aires urbaines, donnant ainsi une cohérence d'ensemble aux zonages d'études</i> ». Ces éléments nous semblent important puisqu'ils sont des pistes d'études dans le cadre de la révision des zonages. L'idée n'est pas de reprendre textuellement ces phrases mais d'en faire ressortir l'idée principale qui est « d'articuler les zonages ».</p> | F. Lonchambon ACFCI | S. Dodard DARES |